FLASH NOTE

02.02.2021

Investissement responsable : une approche active peut faire la différence

Longueur

1 minute(s) de lecture

Le changement climatique est l'enjeu majeur de notre époque. Carmignac participe à l'initiative « 50 Sustainability and Climate Leaders », qui démontre comment les entreprises peuvent prendre des mesures efficaces contre le changement climatique. Découvrez comment, en tant que gérants d'actifs, nous jouons notre rôle au sein de notre industrie :

> Les sociétés de gestion d'actifs, à condition qu'elles soient actives, peuvent avoir un impact significatif sur la manière dont les entreprises sont gérées et sur leur avenir
>
> **Edouard Carmignac**

Chaque entreprise, quel que soit le secteur dans lequel elle opère, peut jouer un rôle dans la lutte contre le changement climatique. En tant que gérants de l'épargne de nos clients, nous souhaitons inciter les entreprises dans lesquels nous investissons à adopter des pratiques commerciales plus respectueuses de l'environnement et à avoir une contribution positive à la société et à la planète. Notre indépendance et notre approche active de l'investissement nous permettent de penser librement, de nous surpasser et de ne laisser que peu de place au hasard, tout en poursuivant notre objectif principal : créer de la valeur à long terme pour nos clients.

Pour nous, la lutte contre le changement climatique ne consiste pas seulement à investir dans des entreprises « propres » telles que les producteurs d'énergies renouvelables, ni à exclure les entreprises fortement émettrices de carbone. Nous sommes convaincus qu'il y a un rôle important à jouer en se positionnant tout au long de la chaîne de valeur industrielle et des énergies renouvelables. Cela inclut notamment d'investir dans des industries « controversées » comme l'exploitation minière ou pétrolière, qui peuvent jouer un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique que ce soit en s'engageant à réduire leurs émissions de carbone ou en fournissant des produits et services qui permettront aux autres sociétés de réduire leurs émissions de carbone.

En savoir plus sur notre approche de l'investissement responsable :

Découvrir

Pour en savoir plus sur l'initiative « 50 Sustainability and Climate Leaders », visitez50climateleaders.com.

Informations légales importantes

Ce document est publié par Carmigac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. " Carmignac " est une marque déposée. " Risk Managers " est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable. • CARMIGNAC GESTION - 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35 - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF - SA au capital de 15 000 000 € - RCS Paris B 349 501 676 • CARMIGNAC GESTION Luxembourg - City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tél : (+352) 46 70 60 1 - Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF - SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549